

**Cérémonie – Lundi 20 octobre 2025  
au cimetière militaire allemand de Kanaker  
Inauguration d'une stèle à la mémoire  
des incorporés de force alsaciens et mosellans  
morts ou disparus sous l'uniforme allemand  
en Arménie en 1944-1945**

**Allocution du  
Contrôleur général des armées (2S) Serge BARCELLINI,  
Président général de l'association mémorielle Le Souvenir Français**

À l'occasion de l'inauguration de cette stèle qui marque l'entrée d'un cimetière militaire allemand, rappelant que les soldats alsaciens et mosellans tombés sous uniforme allemand étaient des incorporés de force et non des volontaires, je souhaite évoquer quatre faits essentiels.

**Le premier, c'est une volonté** — celle du général de Gaulle. Le 2 novembre 1945, il y a quatre-vingts ans, à quelques semaines près, le général décidait d'attribuer la mention « *Mort pour la France* » aux incorporés de force d'Alsace et de Moselle. Par cette décision, il reconnaissait que l'écrasante majorité d'entre eux n'avait pas choisi ce combat : ils furent contraints, non engagés.

**Le second, c'est un retour** – le 15 avril 1955 – il y a soixante-dix ans – Jean-Jacques Remetter, disparu en 1984, fut le dernier incorporé de force à regagner l'Alsace. Rappelons la longue et douloureuse attente de ces retours, qui s'échelonna de 1946 à 1955 pour 443 d'entre eux. Peut-on imaginer aujourd'hui ce qu'ont vécu ces familles, alors qu'une actualité récente nous montre ce que représentent deux années d'attente ? Elles ont attendu près de dix.

**Le troisième, c'est une loi** — celle du 28 février 2012, qui impose aux communes d'inscrire sur leurs monuments aux morts les noms de tous les *Morts pour la France*. Il est bon de rappeler cette obligation au moment où nous souhaitons faire figurer, sur les monuments silencieux du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, les noms des *Morts pour la France* de ces trois départements – qu'ils aient été résistants, combattants sous uniforme français, déportés, prisonniers de guerre ou incorporés de force.

**Le quatrième enfin, c'est une signature** — celle du 1er octobre 2025, entre le Souvenir Français et la Région Grand Est. Une signature porteuse d'un engagement fort : favoriser l'inscription des noms des *Morts pour la France* sur les monuments communaux.

Mais aussi une signature qui, chez certains, ravive le refus de cette « vérité historique » que d'autres voudraient encore taire.

\*

Aujourd’hui, à Erevan, comme hier à Saldus en Lettonie, nous agissons au nom de cette vérité. Les incorporés de force furent des victimes du nazisme. Il est de notre devoir de le dire — et de l’écrire — pour que nul ne l’oublie ■